

AFFAIRE N° 1 - BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNEE 1980

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen la section de fonctionnement du budget primitif 1980.

La répartition des recettes et des dépenses par chapitre est la suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
CHAP. 930 - Service Financier	75 678,16	23 651 292,36
931 - Personnel permanent	2 291 000,00	27 483 000,00
932 - Ensembles mob. et immob.	2 000 128,23	6 383 850,00
934 - Administration générale	1 586 020,00	21 955 050,00
936 - Voirie communale	3 598 240,00	28 314 680,00
940 - Relations publiques	265 060,00	728 221,06
942 - Sécurité et police	20,00	822 578,72
943 - Enseignement	50,00	10 435 000,00
944 - Oeuvres sociales scolaires	2 563 040,00	9 394 800,00
945 - Sports et Beaux Arts	150 020,00	2 734 900,00
951 - Sces sociaux ss cté distincte	60 020,00	3 626 700,00
953 - Hygiène et protection sanitaire	43 050,00	171 400,00
955 - Aide sociale	-	20 237 128,56
965 - Domaine productif des revenus	589 020,00	-
967 - Sces à caractère ind. et comm.	2 960 510,00	765 150,00
970 - Charges et produits non affectés	55 102 741,45	1 297 701,33
971 - Service fiscal	752 000,00	-
972 - Service fiscal	52 762 170,00	-
977 - Service fiscal	49 509 222,00	-
	<hr/>	<hr/>
	174 307 989,84	157 901 452,63
Rappel des dépenses :	157 901 452,63	

Soit un excédent de : 16 406 537,21 Frs qui servirait à doter la section d'investissement.

Le MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

W - St Denis, le 10 Mars 1980

P/Le Maire, le Secrétaire Opérationnel
Signé Patrice Maquie

Pour Copie Certifiée Conforme

P/Le Maire, le Chef de Bureau délégué
Signé : Jacques Lacroix

SECTION DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 1980
 CHAPITRE 931 - PERSONNEL PERMANENT

Le MAIRE donne lecture du chapitre.

--o0o--

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
799 - Produits exceptionnels	1 000,00	602 - Habillement	16 000,00
7330 - Recouvrement sur le F.N.C.A.F	250 000,00	610 - Rémun. personnel permanent	} 27 373 000,00
7331 Recouvrement prestations S.S et CNRACL	100 000,00	615 - Rémun. diverses	
		618 - Charges sociales	
7332 - Recouvrement sur traitement	100 000,00	6441 - Honoraires médicaux	37 000,00
782 - Travaux en régie	1 840 000,00	6611 - Frais de déplacement pour stage	1 000,00
		6436 - Frais de cours et stage	6 000,00
		661 - Frais de transport du personnel	50 000,00

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

x x

SECTION DE FONCTIONNEMENT - D.P. 1960
 CHAPITRE 932 - ENSEMBLES IMMOBILIERS ET MOBILIERS

Le MAIRE donne lecture du chapitre.

RECETTES	DEPENSES
799 - Produits exceptionnels	600 - Produits pharmaceutiques 2 000,00
73193 - Recouvr. de frais pour travaux et services extérieurs	602 - Habillement 37 050,00
782 - Travaux en régie	609 - Autres fournitures 2 080 000,00
	621 - Impôts et taxes foncières 10 000,00
	623 - Taxes et impôts sur véhicules 50 000,00
	630 - Loyers et charges locatives 680 000,00
	6312- Entretien de bâtiments 15 000,00
	6314- Entretien mat. outillage et mobilier 153 800,00
	633 - Acq. petit mat. et outillage 36 000,00
	634 - Electricité, eau, gaz, assainissement 2 950 000,00
	638 - Assur. meubles et immeubles 370 000,00

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

X
X

- - - - -

Le MAIRE donne lecture du chapitre.

RECETTES

- Remboursements divers	20,00
- Recouvr. sur traitements	5 000,00
6 - Recouvr. frais d'adm. générale	10 000,00
- Travaux en régie	1 570 000,00
- Produits exceptionnels	1 000,00

DEPENSES

600 - Produits pharmaceutiques	10 850,00
602 - Habillement	19 200,00
608 - Fournitures de bureau	372 000,00
609 - Autres fournitures	315 700,00
611 - Rémun. personnel temporaire	9 900 000,00
615 - Rémunérations diverses	250 000,00
618 - Charges sociales	3 241 000,00
624 - Droits de timbres et d'enregistrement	2 000,00
638 - Assurance générale	250 000,00
6405- Cotisations municipales	20 000,00
665 - Frais d'actes et de contentieux	10 000,00
664 - Frais de P et T	600 000,00
666 - Indem. au Maire, Adjts, Conseillers	370 000,00
666-1- Indem. aux adjoints spéciaux	190 000,00
657 - Frais de mission des Maire, Adjoints	30 00,00
6620- Frais d'impression	150 000,00
6621- Frais de reliure	19 000,00
6629- Autres prestations de service	20 000,00
663 - Documentation générale	30 000,00
633 - Acq. petit mat. et outillage	69 000,00
605 - Produits d'entretien	86 300,00

Le MAIRE - Les articles 666 et 666-1, indemnités au maire, adjoints et conseillers et indemnités aux adjoints spéciaux, reçoivent donc 560 000 F au lieu de 760 000 F.

M. Marc GERARD - N'y aurait-il pas une économie supplémentaire à faire en supprimant l'indemnité aux adjoints qui ne participent absolument pas au travail de la Commune et qui demeurent à l'écart ? N'y aurait-il pas cette possibilité ?

Le MAIRE - Vous dites "qui ne participent absolument pas" ; pour être plus exact, je dirais "qui participent moyennement".

M. Marc GERARD - Non Monsieur le Maire, nous sommes conscients du problème.

M. Fred TANDRYA - Ces adjoints là existent.

M. Marc GERARD - A ce moment-là je suis d'accord pour le contrôle obligatoire de leur présence aux commissions et réunions.

Le MAIRE - Le Conseil Municipal peut moduler mais il faut que ce soit nominatif. Nous prenons acte de cette demande et vous présenterons ultérieurement un projet si vous y tenez.

Le MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

x

x

SECTION DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 1980
 CHAPITRE 936 - VOIRIE COMMUNALE

Le MAIRE donne lecture du chapitre.

RECETTES

07 - Vente de matières	3 200,00
32- Recouvrement s/ traitement	5 000,00
396- Remboursements divers	20,00
9 - Produits exceptionnels	3 590 000,00
2 - Trav. d'inv. en régie	20,00

DEPENSES

600 - Produits pharmaceutiques	8 000,00
602 - Habillement	119 200,00
603 - Carburant	1 300 000,00
605 - Produits d'entretien	7 000,00
606 - Fourn. de voirie	100 000,00
609 - Autres fournitures	1 108 000,00
611 - Rémun. personnel temporaire	17 720 000,00
618 - Charges sociales	5 596 000,00
630 - Loyers pr terrain, bât. et matériel	30 000,00
631 - Entretien et rép. à l'entreprise	209 000,00
633 - Acq. petit mat. et outillage	127 480,00
634 - Electricité, eau, gaz, assain.	400 000,00
633-1- Acq. petit mat. éclair. public	40 000,00
6611- Location de camions	1 550 000,00

M. le Dr MAINGARD - Je voudrais faire une remarque. Nous savons que des problèmes se posent actuellement pour la fourniture d'eau et d'électricité. Si on sillonne la Ville de Saint-Denis en plein jour, on constate que des réseaux entiers d'éclairage public sont allumés. D'autre part, il y a également des bassins ou des réservoirs d'eau qui coulent en permanence. Je parle là du quartier que je connais le mieux : celui de Bellepierre.

Le MAIRE - Cela arrive parce qu'on est en train de réparer et qu'on fait des essais. D'autre part, le système d'éclairage du réseau est automatique ce qui fait que suivant la clarté ou l'obscurité la lumière s'éteint ou s'allume. Nous avons déjà pensé à faire des économies en changeant les horaires et c'est à l'étude.

M. LEFEVRE - Mon collègue a raison, cela reste allumé en permanence.

Le MAIRE - N'exagérons rien, le réseau ne reste pas allumé en permanence.

M. Marc GERARD - Précisément nous avons un rôle à jouer dans cette affaire. Il est certain que l'adjoint ou le conseiller ou l'employé communal qui passe devant une fontaine publique qui coule en permanence ou une rue éclairée en plein midi se doit de prévenir les services techniques ou encore mieux l'EDF pour l'électricité et la CGE pour l'eau. Il y a quand même un rôle d'informateur à jouer aussi.

M. Maxime RIVIERE - La saison du foot-ball va commencer et les stades vont de nouveau être utilisés. Je forme le voeu qu'impérativement on éteigne l'éclairage des stades à dix heures du soir.

Le MAIRE - Je vois souvent le stade de la Redoute éclairé, c'est vrai. Je demande alors dans ce cas d'éteindre mais cela n'arrive pas tous les soirs. Malgré tout, je crois que je vais être amené à limiter les entraînements jusqu'à 21 heures.

Sur ces observations, le chapitre 936 est

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

x

x

SECTION DE FONCTIONNEMENT - B.P. 1980
 CHAPITRE 940 - RELATIONS PUBLIQUES

--S--S--S--

Le MAIRE donne lecture du chapitre.

RECETTES

707 - Expéditions administratives	20,00
7369- Subv. pr charges spéciales du Chef-Lieu	35 000,00
7369-2- Subv. C.Général pr Jardin de l'Etat	230 000,00
73701 - Partic. de l'Etat pr l'Etat-Civil	20,00
73702 - Partic. Etat pr Elections	20,00

DEPENSES

660 - Fêtes et cérémonies	20 000,00
6405- Subventions au C.F.P.C.	170 840,76
657 - Subventions	
Comité des fêtes	297 000,00
Assoc. des Maires	31 380,00
SISD	22 500,00
Divers	9 000,00
Comité Départemental (Monument G.de Gaullle)	5 000,00
Cinémathèque	22 500,00
Comité Gestion Florales	150 000,00
	<u>537 380,90</u>

ADOPTE A L'UNANIMITE

X

X

X

B.P. 1980 - FONCTIONNEMENT

CHAP. 942 - SECURITE ET POLICE

Le MAIRE donne lecture du chapitre.

	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
799 - Produits exceptionnels	20,00	4 000,00
600 - Produits pharmaceutiques		91 000,00
601 - Alimentation		136 500,00
602 - Habillement Pompiers 100 000 Police 36 500		2 000,00
605 - Produits d'entretien		160 000,00
609 - Fournitures diverses Pompiers		100 000,00
615 - Rémunérations diverses Vacations horaires Pompiers		12 710,00
633 - Acq. petit mat. et outillage		10 000,00
631 - Réparations à l'entreprise		3 500,00
6620 - Frais d'impressions		290 868,72
6406 - Contingent pr service d'incendie	 /

B.P. 1980 - FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 942 (Suite)

.../....

RECETTES

DEPENSES

657 - Subventions	
Prévention Routière	2 000
Amicale Pompiers	<u>6 000</u>
663 - Documentation générale	1 000,00
665 - Frais d'expertise	3 000,00
	8 000,00

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

X

X

X

B.P. 9980 - FONCTIONNEMENT

CHAP. 943 - ENSEIGNEMENT

Le MAIRE donne lecture du chapitre.

RECETTES

7332 - Recouvrement sur traitement

DEPENSES

50,00	600 - Produits pharmaceutiques	10 000,00
	605 - Produits d'entretien	50 000,00
	607 - Fournitures scolaires	30 000,00
	609 - Autres fournitures	50 000,00
	615 - Indem. de logement	1 300 000,00
	633 - Acq. petit matériel et outillage	5 000,00
	657 - Subventions	
	CES J. Reydellet	60 000
	CES R. Hoareau	60 000
	611 - Balayeurs et femmes de service	120 000,00
	618 - Charges sociales	8 870 000,00

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

X

X

X

B.P. 1980 - SECTION DE FONCTIONNEMENT
 CHAP. 944 - OEUVRES SOCIALES SCOLAIRES

Le MAIRE donne lecture du chapitre.

RECETTES

7332- Recouvrement s/traitement	20,00
7361- Subv. pr centre medico-scolaire	20,00
73708-1- Partic. particuliers pour ramassage scolaire	358 000,00
73708 - Partic. Etat pr ramass. scolaire	2 205 000,00

DEPENSES

657 - Subventions	630 700
Caisse des écoles	315 000
Conservatoire	
Comité de gestion des	
Trois-Bassins	890 100
Ecoles privées	<u>12 000</u>
657-1- Subv. aux cantines scolaires	1 847 800,00
6455- Ramassage scolaire	3 160 000,00
611 - Distributrices de lait	3 597 000,00
618	(592 500,00
	(197 500,00

ADOPTE A L'UNANIMITE

X

X

X

CHAP. 945 - SPORTS ET BEAUX ARTS

Le MAIRE donne lecture du chapitre.

RECETTES

7006 - Droits d'entrée
799 - Produits exceptionnels

150 000,00
20,00

DEPENSES

605 - Produits d'entretien 18 000,00
609 - Fournitures diverses 414 500,00
615 - Rémunérations diverses 9 000,00
Indemn. maîtres-nageurs BAM 85 000,00

6312 - Entretien piscines
657 - Subventions 13 500
CRAC 1 485 800
OMJ 153 900
Jeunesse et Loisirs 386 700
OMS 31 500
Club Prévention 9 000
Subv. à divers 18 000
USEP
Comité Régional de cyclisme 10 000 (Tour de l'île) 2 108 400

Le MAIRE - A l'article 657, la subvention de l'OMJ est donc diminuée de 100 000 F, ce qui fait 1 485 000 F

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

X
X

B.P. 1980 - FONCTIONNEMENT

CHAP. 951 - SCES SOCIAUX SANS COMPTABILITE DISTINCTE

Le MAIRE donne lecture du chapitre.

RECETTES

716 - Concessions dans cimetières
 7001 - Frais transport par ambulance
 799 - Produits exceptionnels

40 000,00
 20 000,00
 20,00

DEPENSES

600 - Produits pharmaceutiques 2 400,00
 602 - Habillement 2 100,00
 605 - Produits d'entretien 500,00
 609 - Autres fournitures 3 600,00
 611 - Rém. personnel -ARFUTS- 47 500,00
 615 - Rém. diverses 40 000,00
 618 - Charges sociales 35 000,00
 633 - Acq. petit matériel 1 000,00

657 - Subventions 1 800
 Assistance aux libérés 2 034 000
 Crèches-garderies

Zoo 523 800
 CASPEC 810 000
 BHS 125 000

 3 494 600,00

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

X
 X

BUDGET PRIMITIF 1980 - FONCTIONNEMENT
 CHAP. 953 - HYGIENE ET PROTECTION SANITAIRE

Le MAIRE donne lecture du chapitre.

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
73394 - Recouvr. participations et prestations	3 000,00	609 - Fournitures diverses Tinettes - salubrité	7 200,00
7050 - Produit des vidanges	40 000,00	611 - Rém. pers. scc tinettes) 618 - Charges sociales)	157 000,00
7331 - Recouvr. s/traitement	50,00	633 - Acq. petit matériel	6 200,00
		657 -Subventions Défense contre l'acoolismo	1 000,00

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

X X

Le MAIRE donne lecture du chapitre.

-- --

<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>	
	6401 - Contingent d'aide sociale	17 425 128,56
	657 - Subventions	
	Foyer pop. St-Jacques	3 600
	Ass. Tribunal pr enfants	3 600
	APEIR	2 700
	BAS	1 570 000
	Anciens combattants	1 800
	Sté ouvrière	1 800
	3ème âge	261 000
	GIHP	58 500
	Amis des polios	4 500
	Aveugles de la Réunion	4 500
	Transporteurs - compensation	
	pertes de ressources	<u>900 000</u>
		2 812 000,00

Le MAIRE - A l'art. 657, la subvention au BAS est donc augmentée de 1 000 000 F.

ADOPTE A L'UNANIMITE

X

X

X

SECTION DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 1980
 CHAPITRE 967 - Services à caractère industriel et commercial

Le MAIRE donne lecture du chapitre.

--000--

<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>		
701 - Redevances de l'abattoir	70 000,00	600 - Produits pharmaceutiques	450,00
7006 - Chambres froides abattoir	10 000,00	602 - Habillement (abattoir et marchés)	5 000,00
702 - Taxe d'abatage et droits de visite	125 000,00	605 - Produits d'entretien	3 600,00
7151 - Recettes des marchés	255 000,00	609 - Autres fournitures	15 000,00
7335 - Redevance assainissement	2 500 000,00	611 - Rémun. personnel	} } } }
7332 - Recouvrement sur traitement	500,00	618 - Charges sociales	
		611-0 - Rémun. personnel	
		618-0 - Charges sociales	
799 - Produits exceptionnels	10,00	633 - Acqu. de petit matériel	2 600,00

ADO P T E : A L ' U N A N I M I T E

X
X

SECTION DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 1980
 CHAPITRE 970 - CHARGES ET PRODUITS NON AFFECTES

Le MAIRE donne lecture du chapitre.

--000--

<u>RÉCEPTE</u>		<u>DEPENSES</u>		
73398	- Recouvrement. frais de poursuite	20,00	- Impôts sur emprunts CAECL	1 000,00
7379	- Participation pr. construction parkings	550 000,00	- Dépenses imprévues	10 000,00
7379-2	- Part. p. trav. Aliment. eau	50 000,00	- Dotation à l'amortissement des subventions d'équipement	474 000,00
7587	- Produits du Casino	300 000,00	- Dotation à l'amortissement Frais de recherches et d'études	457 701,35
740	- D.G.F - fonds de concours	51 512 721,45	- Titres annulés (Ella - Pompes funèbres et divers)	370 000,00
741	- D.G.F - Dotation forfaitaire			
742	- D.G.F - fonds de péréquation			
7335	- Surtaxe eau	2 490 000,00	- Admission en non valeur	5 000,00

ADOPTÉ : A L'UNANIMITÉ

X X

SECTION DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 1980
 - CHAPITRE 977 - SERVICE FISCAL - IMPOTS COMPLEMENTAIRES

--000--

Le MAIRE donne lecture du chapitre.

<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
777 - Centimes et taxe enlèvement ordures ménagères	41 326 624,00 2 000 000,00
779 - Subvention fiscale	5 202 590,00
754 - Taxe sur l'électricité	980 000,00

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

X
X

SECTION DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 1980
 RECAPITULATION GENERALE

	RECETTES	DEPENSES
930 - Service Financier	75 678,16	23 651 292,36
931 - Personnel permanent	2 291 000,00	27 483 000,00
932 - Ensembles immobiliers et mobiliers	2 000 128,23	6 383 850,00
934 - Administration générale	1 586 020,00	21 955 050,00
936 - Voirie communale	3 598 240,00	28 314 680,00
940 - Relations publiques	265 060,00	728 221,66
942 - Sécurité et Police	20,00	822 578,72
943 - Enseignement	50,00	10 435 000,00
944 - Oeuvres sociales scolaires	2 563 040,00	9 394 800,00
945 - Sports et Beaux Arts	150 020,00	2 634 900,00
951 - Services sociaux sans comptabilité distincte	60 020,00	3 626 700,00
953 - Hygiène et protection sanitaire	43 050,00	171 400,00
955 - Aide sociale	-	20 237 128,56
965 - Domaine productif de revenus	589 020,00	-
967 - Services à caractère industriel et commercial	2 960 510,00	765 150,00
970 - Charges et produits non affectés	55 102 741,45	1 297 701,33
971 - Service fiscal	752 000,00	-
972 - Service fiscal	52 762 170,00	-
977 - Service fiscal	49 509 222,00	-
	174 307 989,84	157 901 452,63

EXCEDENT : 16 406 537,31

Le MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix la totalité de la section de fonctionnement du Budget Primitif de 1980
 compte tenu des modifications formulées ci-dessus.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

X X